

ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

EUTHANASIE ET MISE A MORT EN ELEVAGE PORCIN DANS LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

OBJECTIFS

> Connaître et appliquer différentes techniques réglementaires de mise à mort en atelier porcin selon les catégories d'animaux dans le respect du Bien-être animal et de la biosécurité.

INTERVENANTS

Formateur vétérinaire, spécialisé en porcs formé à la pratique de l'euthanasie et de la mise à mort
Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

📍 1219 route de Pau
64410 VIGNES

🌐 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

👤 Christine MEYMERIT

☎ 06 30 49 54 43

✉ interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

👤 Léa DUFRECHOU

☎ 07 88 72 62 28

✉ formation.interface.elevage@gmail.com

EUTHANASIE ET MISE A MORT EN ELEVAGE PORCIN DANS LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

> Contexte et réglementations

> **Bonnes pratiques d'élevage pour limiter l'euthanasie**, gestion de la douleur, présence d'une salle infirmerie

> **Arbre décisionnel** (soigner, envoyer à l'abattoir ou euthanasier)

> **Conduite de l'animal avant la mise à mort** : protection de l'animal, sécurité de l'éleveur

> **Responsabilité de l'opérateur/éleveur lors de la mise à mort**

> **Différentes méthodes réglementaires d'euthanasie** selon les catégories d'animaux /présentation et procédures

> **Signes de perte de conscience de l'animal**

> **Éléments de traçabilité**

> **Points de Biosécurité en zone d'élevage, zone professionnelle et aire d'équarrissage**

> **Présentation du matériel et entretien**

> **Travaux pratiques** exercice de mise en situation

> **Bilan de la formation**

PUBLIC

ELEVEURS ET/OU SALARIÉS D'ÉLEVAGE PORCIN

PRÉ-REQUIS

MAITRISE DE LA CONDUITE EN ÉLEVAGE PORCIN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE, QUIZZ, EXERCICES DE MISE EN SITUATION

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPPO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

